

Le centième anniversaire de la chanson du Collège de Saint-Boniface (1904-2004)

Ce n'est pas tous les jours qu'on s'arrête pour célébrer le centième anniversaire d'une chanson, par contre, c'est bien ce que le Collège de Saint-Boniface a l'intention de faire au printemps 2004. Composé en 1904 par deux professeurs du Collège, l'hymne collégial *Mon Collège, rien ne surpasse* subira une transformation afin de marquer cet anniversaire.

En effet, cette chanson reflète l'engagement de l'institution dans la communauté francophone. À travers des paroles éloquentes et la poésie, elle met en valeur son histoire en faisant référence à Provencher, à Taché et à Langevin, c'est-à-dire aux bâtisseurs de la communauté francophone au Manitoba, ainsi qu'à l'éducation et à la religion, c'est-à-dire à des éléments et à des thèmes qui font partie de la culture franco-manitobaine. Dans son édition du 23 mars 1904, le journal *Le Manitoba* nous donne la première référence de l'existence de cette chanson:

Notre Collège a maintenant son chant particulier [...] Les élèves, charmés de l'amabilité gracieuse de leurs maîtres, rendent déjà avec enthousiasme leur *hymne collégial*. Le tout se chante sur un allegretto bien marqué, rempli de brio, de chaleur et de gaieté (Anonyme, 1904, p. 1).

Les paroles furent écrites par le père Armand Chossegras (1864-1929)¹. Ce dernier, né le 4 janvier 1864 à Céaux-d'Allègre, Haute-Louise, dans le diocèse du Puy en France, arriva au Collège de Saint-Boniface en 1903 à titre de professeur de littérature et de langue classique en Rhétorique et en Belles-Lettres. Il quitta le Manitoba en 1908 pour aller s'installer au Québec. La musique fut composée par le père Paul de Mangeleere (1874-1944), professeur au Collège de Saint-Boniface entre 1902 et 1917, où il fut, à tour de rôle, professeur de musique vocale, directeur du chœur et de

l'orchestre et professeur de Méthode. Il est important de noter que la chanson fut écrite sur un rythme de marche militaire dans un tempo très sérieux puisque cette musique fut écrite pour être d'abord jouée par une fanfare.

Les autorités du Collège se sont toujours intéressées à la musique, et, dès 1867, l'abbé Georges Dugas (1833-1928) fonde la fanfare du Collège. «Le Collège était le seul endroit où des jeunes gens pouvaient être initiés à la musique» (Anonyme, 1885, p. 3). On jouait à l'occasion des grandes fêtes et parfois les dimanches après-midi pour les gens de Saint-Boniface. À cette époque-là, les fanfares étaient à la mode². Toutefois, celle du Collège n'a duré que quelques années. En 1898, le Collège se dotait d'un professeur de musique vocale et, en 1904-1905, il avait même son propre orchestre. Par contre, ce n'est que plus tard que la chanson a vraiment connu un essor grâce aux pères Édouard Lafèche (1898-1986) et Martial Caron ((1902-1989).

En 1927, Édouard Lafèche et moi, on a fait revenir la chanson du Collège, écrite en 1904 par le Père Armand Chossegros avec une musique du Père Paul de Mangeleere. La chanson "Mon collège, rien ne surpasse" avait été mise au ban par le Père Filiatrault. Il s'était choqué de la parodie qu'en avait faite le Père Jetté. Jetté était un original, un farceur qui était saint à part de ça. Il a été missionnaire en Alaska. Pour rire de Chossegros, il avait changé la chanson en:

"Mon collège rien ne surpasse
La douleur de ton souvenir
Daigne le ciel me faire la grâce
De jamais y revenir."

Mon cousin et moi, on a donc fait revenir la chanson, et par après, je l'ai fait chanter à toutes les sauces! (Caron, 1985, p. 183)

Le père Caron fait donc chanter la chanson à toutes les occasions, à une représentation de pièce de théâtre ou à une rencontre informelle. Ce dernier a effectivement promu cette chanson, car, sans lui, la chanson serait restée dans l'oubli. Pendant le règne du père Caron, les élèves chantaient l'hymne, mais les années soixante ont amené de nouvelles pensées. Au lieu de mettre l'accent sur le théâtre musical, on se penchait plutôt vers des soirées genre boîtes à chansons. C'est à cette époque que les élèves demandaient un changement. Roger Tétrault écrit dans le journal étudiant

Frontières: «[...] nous aurons encore l'occasion de voir des oreilles se boucher, des visages se transformer en grimaces, d'entendre des imprécations, des protestations à l'audition de cette chanson!» (Tétrault, 1964, p. 4). Il décrit que la chanson était rendu usée, les paroles datées et «l'air [était] propice aux obsèques». En effet, la chanson était devenu l'hymne de l'Association des anciens et ne représentait plus la situation actuelle des étudiants. Par contre, ses protestations n'ont pas porté fruit, et la chanson est toujours restée la même. Les paroles de la chanson inspira même plus tard le titre d'un journal étudiant et celui de l'Association des anciens (1952-1957). De plus, Cayouche apporta sa propre contribution en 1988. À cette époque, le Collège avait des problèmes de stationnement; on avait alors changé la chanson ainsi:

Mon Collège, mien ne surpasse
La grandeur de ton stationnement (Cayouche, 1988,
p. 3).

Aujourd'hui, on fait entendre cette chanson à l'occasion des événements spéciaux du Collège, notamment lors de la collation des grades et de la remise des diplômes et des bourses.

Afin de marquer son centenaire, la chanson a été rajeunie par un nouvel arrangement de Marie-Claude McDonald, tout en conservant les mêmes paroles. Cette nouvelle version sera chantée *a cappella* par *Madrigaïa*, un groupe de jeunes femmes, lors d'une fête le 13 mai 2004. À cette occasion, on procèdera au lancement de l'enregistrement sonore de la nouvelle version du groupe *Madrigaïa* et de la version traditionnelle, chantée par Marcel Désautels, un ancien du Collège. Une exposition sera aussi organisée pour montrer l'évolution qu'a connue l'hymne du Collège, c'est-à-dire d'un air de marche militaire à une musique du nouvel âge (*New Age*).

Carole Barnabé
Collège universitaire de Saint-Boniface

NOTES

1. En effet, le père Chossegros était un poète. Ses poèmes ont été publiés dans le journal *Le Manitoba* entre 1907 et 1917.

2. La Fanfare du Cercle Provencher (c. 1882), Fanfare Indépendante (c. 1891) devenue la Fanfare de St-Boniface, La Lyre (c. 1911) et la Fanfare La Vérendrye (1912). Voir Ferland (1945).

BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME (1885) «Chroniques locales», *Le Manitoba*, vol. 14, n° 23, p. 3.
- _____ (1904) «La chanson du Collège de Saint-Boniface», *Le Manitoba*, vol. 33, n° 19, p. 1.
- CARON, Martial (1985) «Le théâtre et la musique au Petit Séminaire et au Collège de Saint-Boniface, 1913-1945», dans *Chapeau Bas: réminiscences de la vie théâtrale et musicale du Manitoba français* (deuxième partie), Saint-Boniface, Éditions du Blé, p. 175-201.
- CAYOUCHE (1988) «Mon Collège» (caricature), *La Liberté*, vol. 75, n° 29, p. 3.
- FERLAND, Armand (19435) «Musique à Saint-Boniface», *Le Bonifacien*, vol. 2, n° 4, p. 13.
- TÉTRAULT, Roger (1964) «Mon Collège...», *Frontières*, vol. 4, n° 6, p. 4.



PHOTO 1

Le père Armand Chosegros
Source: ASJCF Saint-Jérôme #D-7



PHOTO 2

Le père Paul de Mangeleere
Source: ASJCF Saint-Jérôme #D-7

CHANSON DU COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE

Poésie du P. A. CHOSSEGROS, S. J.

Musique du P. P. de MANGELEERE, S. J.

INTROD. ALL.'TTO.



PHOTO 3

Un extrait de la partition «Mon Collège, rien ne surpasse»

Source: Archives du CUSB



PHOTO 4

Un orchestre en 1904-1905
Source: SHSB 1745

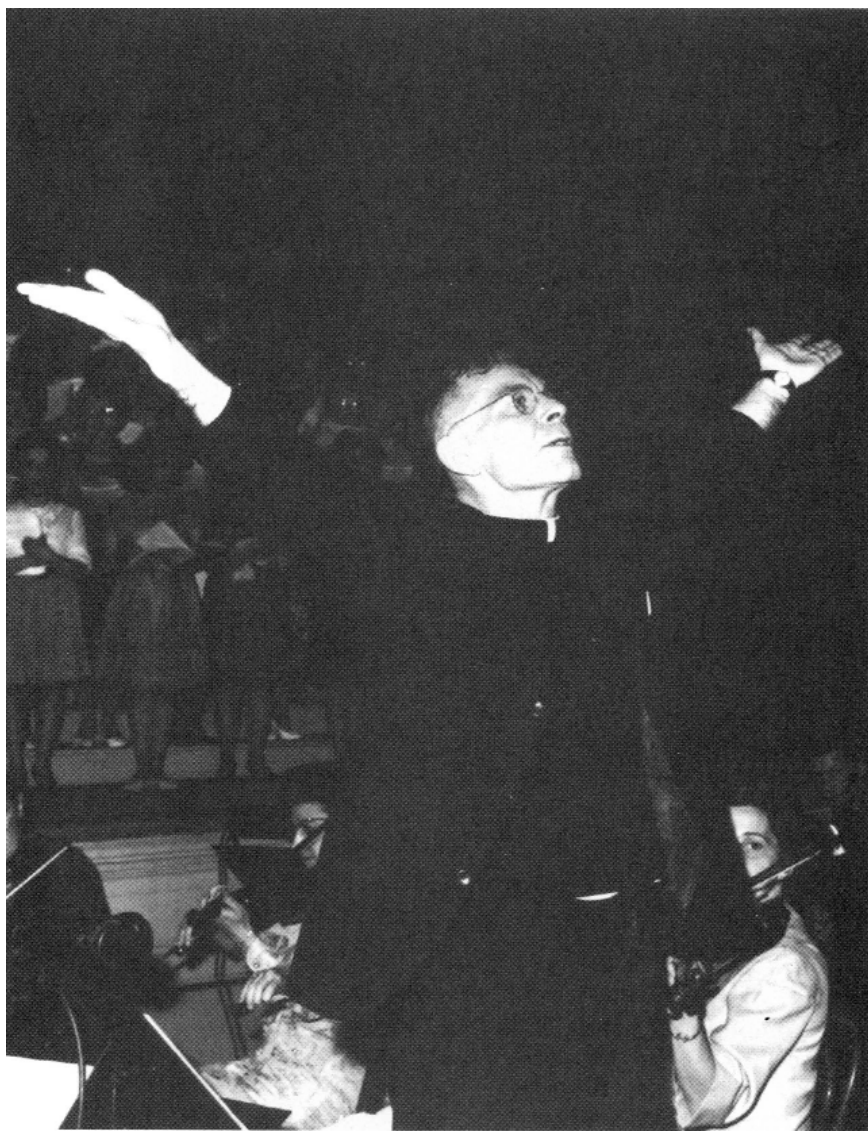


PHOTO 5

Le père Martial Caron

Source: Archives du CUSB (F001-17-016)



PHOTO 6

Chorale

Source: Archives du CUSB (album 1955-1956)



PHOTO 7

Une caricature de Cayouche
Source: *La Liberté* (1988, vol. 75, n° 29, p. 3)

Mon Collège, rien ne surpasse

Refrain:

Mon Collège, rien ne surpasse
La douceur de ton souvenir,
Et je pense à Saint-Boniface
Quand mon cœur veut se rajeunir.

- I Dans l'océan de la prairie
Et des blés du Manitoba,
Tu parais une île fleurie,
Où le regard de Dieu tomba.
- II Tu reçus jadis le baptême
Des mains de l'humble Provencher
Et plus tard l'onction du chrême
Des mains de l'immortel Taché.
- III Maintenant dilate tes voiles
Au souffle animé des Langevin,
Du ciel où brillent les étoiles
Te guide un sourire divin.
- IV Tes maîtres versent la science
Dans les cœurs ouverts par l'amour,
Ils éclairent l'intelligence
Comme les purs rayons du jour.
- V Latin, grec et mathématiques,
Suave langue des aïeux,
Surtout vertus évangéliques
S'abritent sous ton toit pieux.
- VI Base-ball, hockey, bicyclette,
Voilà tes virils passe-temps,
Qui rendent gais comme fauvette
Plus frais que roses du printemps.
- VII Tes fils marqués à ton empreinte,
Celle du vaillant Loyola,
Souriant à leur tâche sainte
Diront bravement: Nous voilà!

VIII Je reverrai souvent le home,
L'oasis de l'Alma Mater,
Car j'aime à respirer l'arome
Du bon vieux temps toujours si cher.

IX Un jour viendra, maison bénie,
Où je verrai le ciel s'ouvrir
Pour avoir aimé dans la vie
Ce que tu m'appris à chérir.

X Par delà le temps qui s'efface
Emportant ton doux souvenir
Je veux chanter Saint-Boniface
Pendant l'éternel avenir.